

Les Chiffres Clés du Tourisme

Édition 2013



Carte d'identité du Poitou-Charentes

Population : 1 770 363 habitants (INSEE 2010)

Superficie : 25 810 km²

Densité : 68,5 habitants au km²

4 départements

1 462 communes

7 communautés d'agglomération et 25 pays



Structures et équipements de loisirs

- 18 golfs pour 24 parcours de golf
- 42 ports de plaisance
- 6 centres de thalassothérapie
- 4 stations thermales
- 7 casinos
- 109 offices de tourisme et syndicats d'initiative

Patrimoine naturel

- 460 km de côtes
- 110 km de plages de sable
- 220 km de voies d'eau navigables
- 370 000 ha de forêts
- 4 îles (Ré, Oléron, Aix et Madame)
- 5 GR (sentiers de Grande Randonnée)
- 826 km de Chemins de Saint Jacques de Compostelle
- 112 villes et villages fleuris en 2012

Patrimoine architectural et culturel

- 800 églises romanes
- 3 sites classés Patrimoine Mondial par l'UNESCO :
Abbaye de Saint-Savin sur Gartempe, Fortifications Vauban
et Chemins de Saint Jacques de Compostelle
- 6 Villes et 7 Pays d'Art et Histoire
- 6 Plus Beaux Villages de France
- 6 Petites Cités de Caractère

7^e région thermale de France

avec 6,7 % du marché national (en nombre de curistes)

9^e rang des régions les plus visitées par les Français en nombre de nuitées (2012)

10^e rang des régions les plus visitées par les Français en nombre de séjours (2012)

- avec 8,6 millions de séjours réalisés
- durée de séjour : 5,9 jours (moyenne nationale 5,1 jours)
- dont 69 % des séjours en hébergement non marchand

12^e place en matière de courts séjours des Français (2012) avec 4,1 millions de courts séjours réalisés

1,83 milliards d'€ : évaluation du chiffre d'affaires annuel des entreprises touristiques (2007)

ventilé par type d'activités : 28 % l'hébergement, 10 % les activités de loisirs, 24 % la restauration/bar et 38 % les activités connexes

24 000 emplois salariés liés au tourisme (2008)

- soit 4,6 % du total des emplois salariés de la région
- 4^e rang en terme de saisonnalité de l'emploi
- 36 000 emplois au fort de la saison
- 67 % des emplois liés au tourisme sont en Charente Maritime et 23 % en Vienne

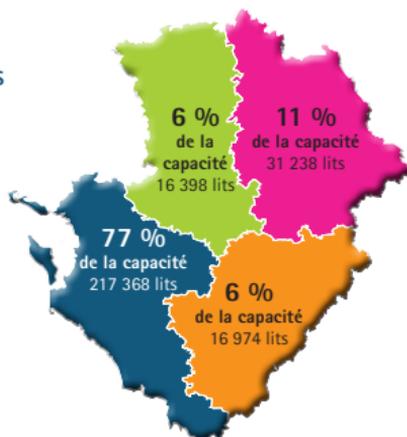
Plus de 2 000 emplois non salariés sont induits par le tourisme

Capacité d'accueil **touristique**

Près de **300 000 lits** marchands

dont

- 60 % en Camping
- 14 % en Location de vacances
- 13 % en Hôtellerie
- 10 % en Centres de vacances
- 2 % en Résidences de tourisme
- 1 % en Chambres d'hôtes



	Nb d'établissements	Nombre de lits
<input type="checkbox"/> Hôtellerie de plein air	488	170 247
dont campings classés	433	166 328
dont autres terrains (PRL, aires naturelles...)	55	3 919
<input type="checkbox"/> Hôtellerie de tourisme (hôtellerie classée tourisme + hôtellerie de chaîne économique non classée)	514	37 536
<input type="checkbox"/> Meublés de tourisme	8 398	39 114
dont Gîtes de France	1 587	9 632
dont Clévacances	341	1 642
dont autres meublés classés	6 470	27 840
<input type="checkbox"/> Chambres d'hôtes labellisées	1 452	3 807
dont Gîtes de France	1 196	3 149
dont Clévacances	207	518
dont Fleurs de Soleil, Accueil Paysan	49	140
<input type="checkbox"/> Résidences de tourisme	22	6 019
<input type="checkbox"/> Centres de vacances (auberge jeunesse, village...)	135	25 255
Total des Lits marchands		281 978
Résidences secondaires	127 194	635 970
Total des Lits touristiques		917 948

NB : Aux différents modes d'hébergement présentés dans le tableau précédent, il conviendrait d'ajouter les hôtels non classés et les meublés saisonniers ou chambres d'hôtes non labellisées ou classés, dont le nombre est difficile à quantifier.

Fréquentation des lieux de visite

9 millions de visiteurs environ.

La fréquentation dans les sites de visite de la région est globalement stable. Près de 4 millions de visiteurs pour les 5 premiers sites de la région

■ Futuroscope - JAUNAY-CLAN (86)	1 730 000
■ Aquarium - LA ROCHELLE (17)	NC
■ Zoo de la Palmyre - LES MATHES (17)	687 991
■ Centre aquatique Les Antilles - JONZAC (17)	399 000
■ Chantiers de l'Hermione - ROCHEFORT (17)	262 186
■ Centre aquatique Palmilud - Périgny (17)	187 789
■ Phare des Baleines - SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES (17)	183 034
■ Centre aquatique - CHATELLERAULT (86)	180 000
■ Centre aquatique - CHATELAILLON-PLAGE (17)	176 962
■ Vallée des Singes - ROMAGNE (86)	174 000
■ Phare de Chassiron - SAINT-DENIS-D'OLERON (17)	164 576
■ Centre aquatique Iléo - DOLUS D'OLERON (17)	162 947
■ Circuit automobile - LE VIGEANT (86)	150 000
■ Centre aquatique Atlantis- ST JEAN D'ANGELY (17)	NC
■ Centre aquatique Abyssée - CIVAUX (86)	143 000
■ Centre International de la Mer - ROCHEFORT (17)	138 821
■ Les Tours - LA ROCHELLE (17)	120 305
■ Cité de l'Écrit - MONTMORILLON (86)	120 000
■ Centre aquatique Aquare - SAINT-MARTIN-DE-RÉ (17)	NC
■ Planète des Crocodiles - CIVAUX (86)	63 000
■ Parc de la Vallée - MASSAIS (79)	59 500
■ Maisons de Cognac - COGNAC (16)	55 966
■ Muséum Histoire Naturelle - LA ROCHELLE (17)	55 482
■ CIBDI - ANGOULEME (16)	55 012
■ Château des Énigmes - PONS (17)	54 042
■ Zoodyssée - VILLIERS-EN-BOIS (79)	49 940
■ Paléosite - SAINTE CÉSAIRE (17)	49 359
■ Église Monolithe - AUBETERRE-SUR-DRONNE (16)	47 496
■ Abbaye et Vallée des Fresques - SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE (86)	46 712
■ Amphithéâtre - SAINTES (17)	46 439
■ Pont Transbordeur - ROCHEFORT (17)	45 451
■ Grottes de Régulus - MESCHERS-SUR-GIRONDE (17)	45 380
■ Espace Mendès-France - POITIERS (86)	45 000
■ Parc de l'Estuaire - SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE (17)	41 582
■ Musée Maritime - LA ROCHELLE (17)	38 188
■ Marais aux Oiseaux - DOLUS-D'OLERON (17)	37 717
■ Musée du papier - ANGOULEME (16)	36 275
■ Musée Archéologique - SAINTES (17)	36 186
■ Echiquier Moussais la Bataille - VOUNEUIL-SUR-VIENNE (86)	35 600
■ Musée - ANGOULEME (16)	34 761

■ Charente ■ Charente-Maritime ■ Deux-Sèvres ■ Vienne

Fréquentation **Hôtellerie**

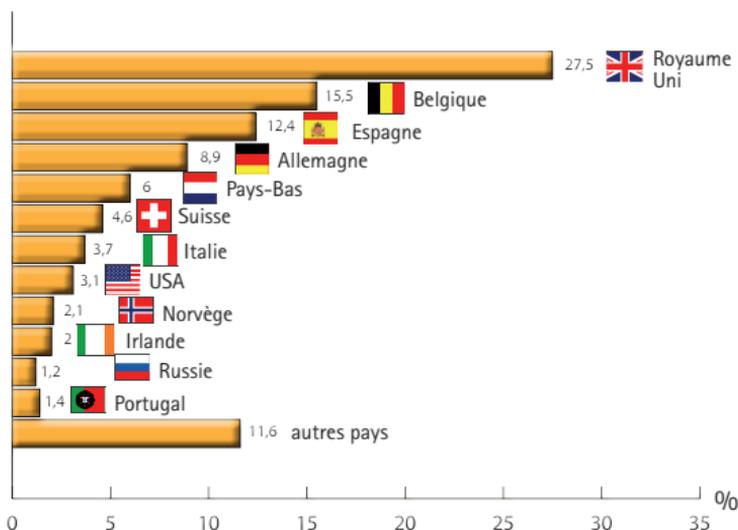
2,8 millions de personnes accueillies dans l'hôtellerie pour près de **4,6 millions de nuitées**.

Une fréquentation en légère hausse (+0,6 %) par rapport à 2011.

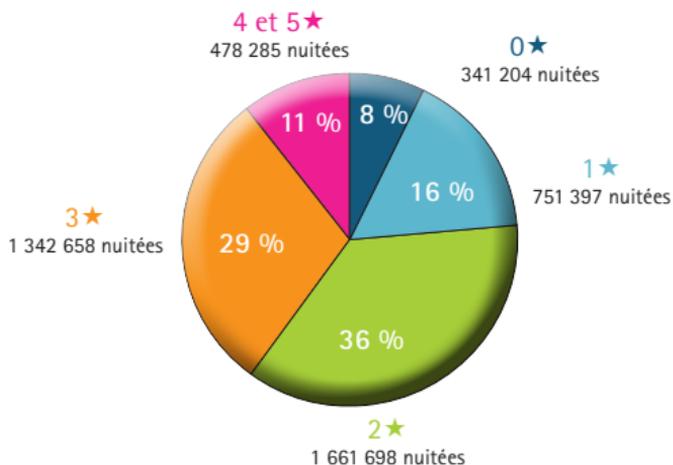
La région occupe le **14^e rang national** avec 2,3 % des nuitées.

- Nuitées totales : 4 575 242
- Nuitées françaises : 4 117 660
- Nuitées étrangères : 457 582
- Taux d'occupation : 54,3 %
- Durée de séjour : 1,6
- Part nuitées étrangères : 10 %

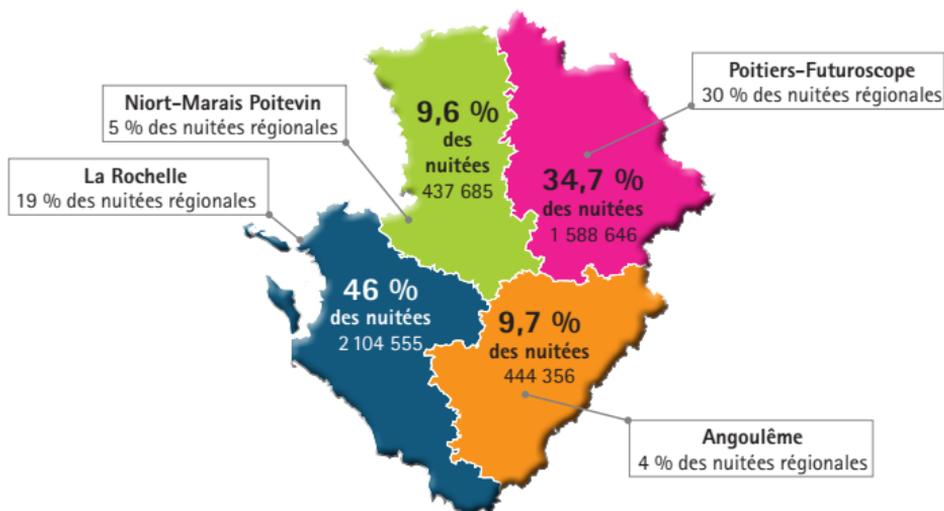
Origine de la clientèle étrangère



Nuitées par catégorie



Nuitées par zones touristiques



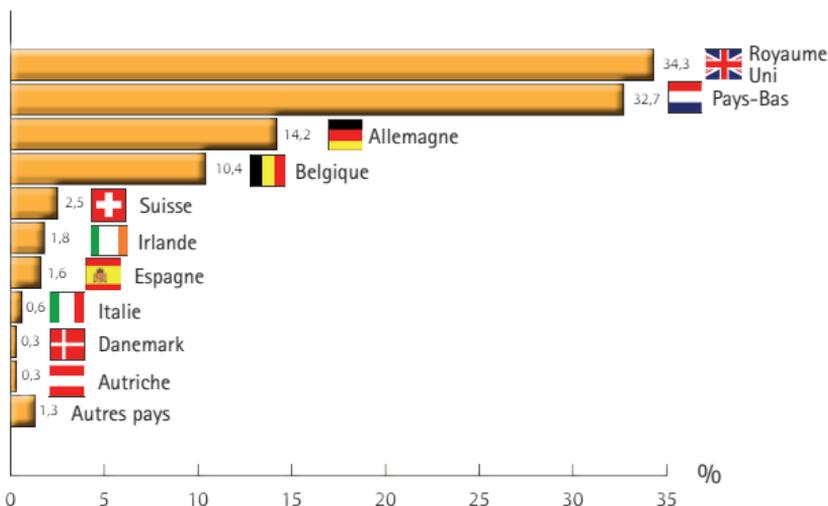
1,1 millions de personnes accueillies dans les campings
pour près de 6,8 millions de nuitées

Une fréquentation en baisse (-2 %) par rapport à 2011.

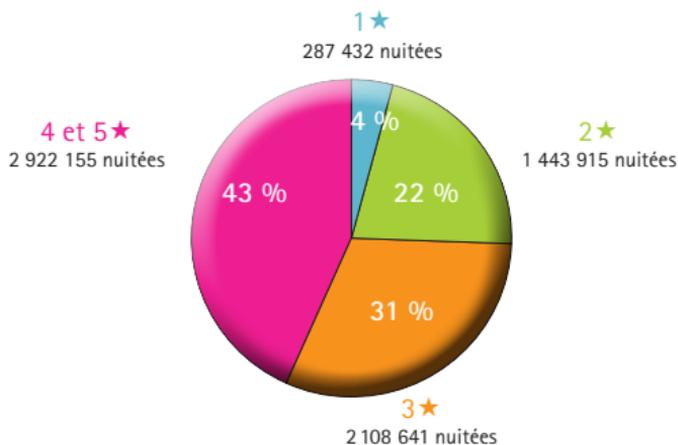
La région occupe le 7^e rang national avec 6,4 % des nuitées.

- Nuitées totales : 6 762 143
- Nuitées françaises : 5 585 344
- Nuitées étrangères : 1 176 799
- Taux d'occupation : 37 %
- Durée de séjour : 6,1
- Part nuitées étrangères : 17,4 %

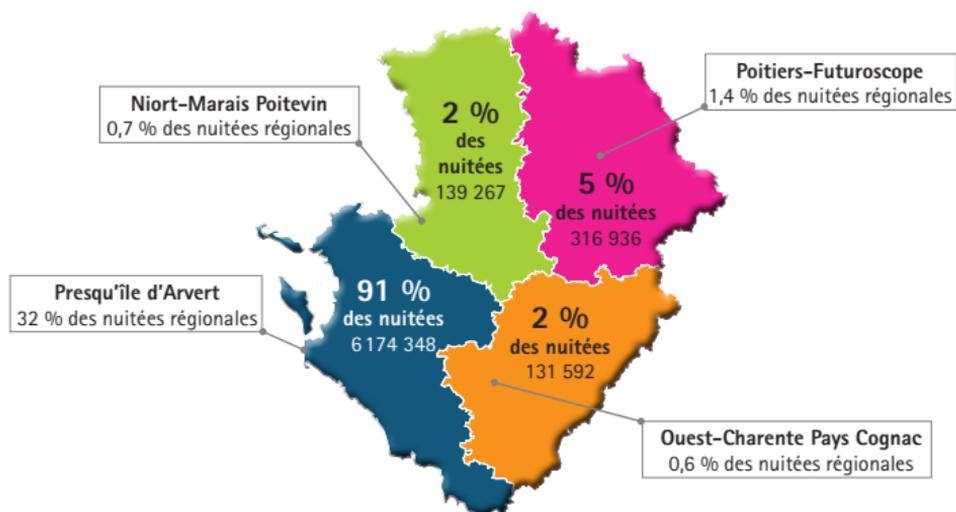
Origine de la clientèle étrangère



Nuitées par catégorie



Nuitées par zones touristiques

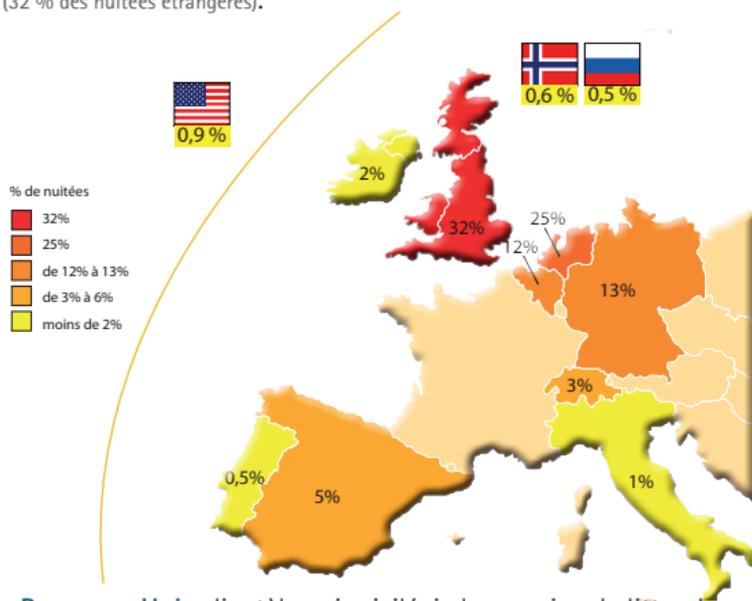




La région se situe au **15^e rang national** : **14 % des nuitées régionales** enregistrées en hôtellerie et hôtellerie de plein air sont étrangères.

Une fréquentation en baisse (-4,6 %) par rapport à 2011.

La région reçoit principalement des clientèles européennes de proximité. Les **Britanniques** consolident leur première place (32 % des nuitées étrangères).



- **Royaume-Uni** : clientèle qui privilégie le camping, le littoral.
- **Pays-Bas** : marché avec la durée de séjour la plus longue très présent en camping et sur le littoral.
- **Allemagne** : clientèle adepte du camping, de l'île d'Oléron et de l'île de Ré
- **Belgique** : clientèle répartie entre le camping et l'hôtellerie privilégiant la Charente-Maritime.
- **Espagne** : marché très présent en hôtellerie et sur la zone Poitiers-Futuroscope (1 nuitée sur 2).

■ **Lit touristique** : unité de mesure de l'offre en hébergement touristique. C'est l'unité de base pour l'évaluation de la capacité d'accueil et 1 lit correspond à une personne.

Les ratios généralement utilisés :

- Hôtellerie : nb de chambres x 2
- Campings : nb d'emplacements x 3
- Résidences secondaires : nb de résidences secondaires x 5

■ **Hébergement non marchand** : hébergement ne donnant pas lieu à une rémunération de la prestation (résidences secondaires, chez la famille ou amis) en opposition avec l'hébergement marchand (hôtels, campings, gîtes...).

■ **Nuitée touristique** : unité de mesure de la fréquentation touristique désignant une nuit passée dans un hébergement par un touriste (ex. : un couple séjournant 4 nuits totalisera 8 nuitées).

■ **Taux d'occupation** : rapport entre le nombre de chambres, emplacements, meublés occupés et le nombre de chambres, emplacements, meublés offerts (disponibles sur la période observée).

■ **Durée moyenne de séjour** : nombre de nuitées / nombre d'arrivées.

■ **Visiteur** : ce terme englobe à la fois les visiteurs à la journée (excursionnistes) et les visiteurs en séjour (touristes).

L'ensemble des documents de l'observatoire sont disponibles en téléchargement à l'adresse suivante :

www.ort-poitou-charentes.com